

échouer, homme fait, la vertu lui était si nécessaire, qu'il la pratiquait comme par besoin ; c'était une seconde nature qui le rendait cher à sa famille, respectable à ses amis et invulnérable aux traits frondeurs de ce siècle.

Il fit ses études classiques à l'Argentière, alors l'une des meilleures maisons d'éducation. Préparé à l'étude par le meilleur des pères, il montra de bonne heure les dispositions qui décident dans l'élève ce qu'il doit être un jour.

Vint l'époque difficile de la vocation ; par goût il aurait choisi l'état ecclésiastique, tout l'y portait : son éducation, son cœur, ses convictions, la simplicité de son caractère, la droiture d'une âme calme et limpide. Mais plein de respect pour son père qui le destinait au barreau, il eut le courage de faire le sacrifice de ses plus chères aspirations et il partit pour Paris, en 1817, afin d'y suivre les cours de la Faculté de droit. Ce fut moins par goût que pour obéir à la volonté paternelle, qu'il s'y appliqua avec toute l'ardeur qu'il mettait dans ses entreprises. Ses succès furent les mêmes à Paris qu'à l'Argentière. Il obtint, en 1820, son diplôme de bachelier et revint à Saint-Etienne, près de sa famille qu'il chérissait d'un amour sans borne.

M. Courbon avait consciencieusement étudié le droit et s'était familiarisé avec les nombreux commentaires des plus illustres jurisconsultes, mais il ne se fit pas illusion ; il avait reconnu la nécessité de joindre la pratique à la théorie. Il ne balançait point et se fit clerc dans l'étude de son père, pensant avec raison qu'un cabinet d'homme d'affaires est la meilleure école où l'on puisse se former à l'application du droit.

A la mort de son père, le 23 juillet 1827, il fut admis, comme son successeur, au nombre des avoués attachés au Tribunal civil de Saint-Etienne. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il consacra tous ses soins aux intérêts de ses clients, ne se chargeant que des affaires qui lui paraissaient justes et laissant le reste aux consciences faciles. Il réalisait ainsi le mot qu'il aimait à citer en riant : *ADVOCATUS ET NON LATRO, RES MIRANDA POPULO*. Aussi, M. Courbon n'a-t-il pas laissé à sa mort une de ces fortunes qui crient au scandale ; en revanche il a légué à ses successeurs une réputation intacte et d'honorables exemples. C'est l'éloge que chacun se plaît à lui accorder, après un si long exercice d'une charge des plus scabreuses et des plus exposées à des censures passionnées et souvent injustes.

Dans sa nouvelle position, M. Courbon, sans rien dérober au temps qui appartenait aux affaires, étudiait avec ardeur la théorie du droit. Et quand ses amis lui conseillaient de se reposer de ses fatigues intellectuelles, il leur répétait, avec cet air de bonté qui le distinguait si particulièrement, ces paroles du célèbre jurisconsulte romain : « *ETSI ALTERUM PEDEM IN TUMULO HABEREM, NON PIGERET ALIQUO ADMISCERE.* »

Malgré cette louable persévérance à étudier les lois, M. Courbon eut le bonheur de surprendre encore de précieux loisirs qu'il consacrait aux beaux-arts. Il cultiva d'abord la musique et la poésie, ce furent les seuls délassements qu'il se permit jusqu'à l'époque de son mariage ; son cabinet était devenu le rendez-vous de toute la jeunesse intelligente d'alors, charmantes réunions où chacun apportait son contingent de gaité, de verve et de gracieuses productions. Ainsi, M. Courbon avait fait revivre cette société philharmonique qui s'était formée à Saint-Etienne, vers le milieu du XVIII^e siècle, comme plus tard aussi il s'occupa activement de la société philotechnique.

Il ne faisait pas seulement ses délices de la littérature et de la musique ; sa vaste imagination embrassait encore la généralité des sciences qui ennoblissent l'homme. Il avait l'habitude de différents travaux manuels d'arts ; l'histoire naturelle lui était familière, il cultivait la peinture ; l'aquarelle était son genre de prédilection et celui où il obtint le plus de succès. Il aimait la sculpture ; son cabinet regorgeait de morceaux assez précieux en ce genre. Sa bibliothèque, surtout, était remarquable, non seulement par le nombre des volumes qui la composaient, mais encore par le choix des ouvrages et la beauté des reliures ! mais dans cette collection il y avait une catégorie d'ouvrages qui nous intéresse plus vivement.